



Bulletin d'information du CSEE

Juillet 2014 Numéro 2

 Internationale de l'Éducation

10 Juillet 2014: Grève au Royaume-Uni – Il faut maintenir la pression

Le 10 Juillet 2014 des milliers d'enseignants ont défendu l'éducation et les services publics en Angleterre et au Pays de Galles, répondant à l'appel à la grève lancé par le syndicat national des enseignants (NUT) conjointement avec Unison, FBU, PCS, GMB et Unite. Les 5 syndicats ont appelé leurs membres du secteur de l'éducation et des autorités locales à manifester le même jour.



Des rassemblements et des manifestations ont été organisés partout en Angleterre et au Pays de Galles. Participant au rassemblement organisé à Birmingham, **Christine Blower, Secrétaire générale de NUT et Présidente du CSEE**, s'est élevée contre les politiques du gouvernement du Royaume-Uni en matière d'éducation: "préjudiciables à l'éducation et à la profession", avait-elle dit précédemment. Elle a appelé les enseignants et les parents à 'Défendre l'éducation!' et de continuer à faire pression sur le Secrétaire d'État britannique à l'Éducation, Michael Goves.

Faisant part de ses commentaires sur la journée d'action, Christine Blower a ajouté:

"Extraordinairement la réponse du gouvernement à cette journée d'action a été d'ignorer totalement les problèmes soulevés en cherchant plutôt à réduire le droit de manifester. Cela n'a pas de sens de discourir sur le fait que les citoyens ont le droit de manifester s'ils sont dénigrés à chaque fois qu'ils en usent. Cela démontre clairement que ce gouvernement ne veut pas écouter nos revendications, et encore moins que celles-ci attirent l'attention de la population.

"La raison pour laquelle ce conflit dure depuis si longtemps est dû à l'échec total de ce gouvernement à engager des discussions significatives sur les problématiques majeures de notre conflit. Il est honnête de dire que le gouvernement porte la responsabilité de l'action d'aujourd'hui. Il est grand temps de voir les choses changer de manière significative. Les Enseignants aiment leur travail mais si leurs inquiétudes quant à leurs salaires, leurs retraites et leurs charges de travail ne sont pas abordées, le recrutement des enseignants deviendra certainement un problème."

Cette action de dernier recours largement suivie fait suite à une [journée d'action organisée en Mars dernier](#), dénonçant les effets de 4 ans de politiques d'austérité sur la profession et le moral des enseignants.

Disponible sur le site de NUT: [Liste des rassemblements](#)

Protect teachers Defend education: [Les photos](#)

La page Facebook de la campagne de NUT www.facebook.com/nut.campaigns

Déclaration commune de la CES/AFL-CIO - Le PTCI doit fonctionner pour les gens, faute de quoi il sera totalement inopérant

En vue des négociations commerciales entre l'UE et les Etats-Unis, les syndicats américain et européen AFL-CIO et CES ont publié une déclaration commune.

« L'AFL-CIO et la CES réclament un accord commercial UE-USA 'd'excellence' qui améliore les conditions de vie et de travail des deux côtés de l'Atlantique et empêche toute tentative d'utiliser cet accord pour réviser les normes à la baisse ou empiéter sur le processus démocratique de prise de décisions. Le risque qu'engendre le modèle actuel des accords d'intégration commerciale et économique sur le processus démocratique de prise de décisions ne peut pas être surestimé. Les États-Unis ont déjà perdu des actions entre États qui attaquaient ses politiques de lutte contre le tabac, d'étiquetage de la viande et du thon et même à l'heure actuelle, les multinationales européennes utilisent le système entre investisseurs et États pour contester des décisions sur la sortie du nucléaire et l'augmentation du salaire minimum. En d'autres mots, un gouvernement est fondamentalement responsable de ces politiques qui doivent promouvoir le bien-être général de sa population.»



Cette déclaration rejoint clairement la demande du CSEE d'exclure l'éducation et les services publics des négociations:

« L'AFL –CIO et la CES réclament l'exclusion des services publics des négociations. En effet, les négociateurs se doivent de répondre aux demandes de ne pas inclure les services publics – comprenant l'éducation, la santé et les services sociaux, l'approvisionnement en eau, les services postaux ainsi que les transports publics – du champ d'application de l'accord. La méthode de la « liste positive » devrait être adoptée en vue d'éviter la libéralisation de services qui ne seraient explicitement cités dans la liste en question. »

Lire la déclaration (en anglais uniquement) :

http://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/document/files/afl-cio_ttip_report_uk_1.pdf

Nouveau rapport d'Eurydice : Financer les écoles en Europe

Le rapport d'Eurydice « *Financer les écoles en Europe : mécanismes, méthodes et critères de financement public* » constitue un cadre pour la compréhension de la structure des systèmes de financement de l'enseignement général primaire et secondaire. Il offre une analyse des niveaux de pouvoir impliqués (niveaux central, régional et/ou local) et des méthodes et critères utilisés pour déterminer le niveau des sources de financement nécessaires à l'enseignement scolaire. L'analyse recouvre 27 des 28 États membres ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie. À l'aide de diagrammes nationaux présentant les flux financiers, le rapport explique les différents mécanismes, méthodes et priorités concernant le financement du personnel de l'établissement, des biens et services de fonctionnement et des biens durables.



[Lire le rapport complet](#) (anglais uniquement)

[Lire le résumé du rapport](#) (FR)

La Commission abandonne une directive sur le congé de maternité

La Commission européenne a annoncé que la proposition de directive sur le congé de maternité ne serait pas reprise dans la nouvelle législature. L'abandon définitif de la directive en question est prévu pour la session du Parlement européen du 15 juillet 2014.



Cette proposition prévoyait l'extension de la durée minimale du congé de maternité de 14 à 18 semaines. En effet, la législation actuelle prévoit un minimum de 14 semaines continues de congé de maternité dans l'Espace économique européen ; la directive aurait donc eu des répercussions positives sur des millions de femmes et leurs familles.

La suppression de ce texte est d'autant plus choquante que son contenu figurait parmi les priorités il y a quelques années encore, plus précisément dans le programme de travail de la Commission pour l'année 2008. Les priorités semblent maintenant avoir changé en raison de l'opposition du Conseil de l'Union européenne. En effet, s'il est vrai qu'une grande majorité des parlementaires européens ont adopté le texte en première lecture en 2010, il n'en reste pas moins que le Conseil a bloqué la législation en raison de l'opposition de huit États membres à la directive (Allemagne, Royaume-Uni, République tchèque, Danemark, Estonie, Pays-Bas, Slovaquie et Suède).

La semaine dernière, la CES s'est associée au Lobby européen des femmes pour demander aux membres du Parlement européen et à son président, Martin Schulz, de s'opposer à cet abandon. La CES invite le Parlement européen à réitérer son soutien en vue de meilleurs droits liés à la maternité des travailleuses et à s'engager pleinement à tenter de trouver un compromis avec le Conseil afin que la proposition puisse passer en seconde lecture.

La problématique du congé de maternité est tout particulièrement importante alors que l'Europe tente tant bien que mal de se remettre de la crise. En effet, partout en Europe, le statut de parent continue à avoir des conséquences négatives durables sur la rémunération des femmes et sur leur participation au marché du travail. À moins d'assurer une meilleure conciliation des vies professionnelle, privée et familiale, il est peu probable que l'UE atteigne son objectif d'atteindre les 75% de taux d'emploi chez les femmes et les hommes pour 2020.

Fondamentalement, le congé de maternité protège les travailleuses du licenciement ou de la discrimination liée à la maternité. Il est aussi étroitement lié à la mise en application du principe d'égalité des chances et de traitement égal entre les femmes et les hommes au sein de l'Union européenne. La sécurité de la grossesse et de la maternité sont primordiales si l'on veut garantir l'égalité des genres et la protection des droits des femmes.

Le CSEE partenaire officiel de la campagne de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)

Le CSEE s'est rallié à la plus grande campagne mondiale pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail « Les risques psychosociaux – Mieux prévenir pour mieux travailler », coordonnée dans plus de 30 pays par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (UE-OSHA). En sa qualité de partenaire officiel de la campagne, le CSEE diffusera et publiera des informations sur cette initiative et participera aux événements destinés à évaluer les progrès accomplis dans ce domaine.



La campagne 2014-2015 vise à sensibiliser à la question du stress – le deuxième problème de santé lié au travail le plus souvent signalé en Europe. Le stress lié au travail est considéré comme étant responsable de la perte de plus de la moitié des jours de travail. Bien que la prévention des risques psychosociaux et du stress lié au travail puisse représenter une difficulté, cette campagne a pour but de démontrer qu'il est possible de les prévenir de la même manière logique et systématique que tout autre problème de santé et de sécurité au travail.

À ce jour, plus de 60 organisations sont déjà partenaires officiels de la campagne 2014-2015. Celles-ci représentent divers secteurs à travers l'Europe, regroupant des fédérations d'employés et d'employeurs, des plates-formes technologiques, des organisations non gouvernementales et des

entreprises multinationales, accompagnées de partenaires de la presse engagés à faire connaître l'importance de la prévention du stress lié au travail et des risques psychosociaux.

Plusieurs événements nationaux ont été organisés à travers l'ensemble du continent, les derniers en date étant les lancements de la campagne en Finlande et en Grèce. Leo Suomaa, ministre finlandais des Affaires sociales et de la Santé, a mis en exergue qu'il était possible, sur les lieux de travail soucieux de la santé des employés, de prévenir les risques psychosociaux par l'entremise de discussions ouvertes sur la répartition de la charge de travail et sur la meilleure façon d'en assurer la gestion : « Mieux organiser la répartition des tâches permet de mieux prévenir le stress lié au travail », a déclaré Suomaa.

Durant la campagne, des ateliers d'analyse comparative seront organisés partout en Europe afin de permettre aux différents partenaires d'échanger leurs bonnes pratiques. Prochains événements (liste non exhaustive) :

- Les semaines européennes pour la sécurité et la santé au travail : octobre 2014 et 2015
- Cérémonie de remise des Prix récompensant les bonnes pratiques : avril 2015

Sommet sur la santé au travail : novembre 2015

Géorgie : fin du conflit juridique concernant les résultats des élections de l'ESFTUG, après quatre ans de procédure

Le 11 juillet 2014, une décision judiciaire prononcée par la Cour d'appel de Tbilisi a enfin mis un terme au long conflit juridique portant sur la légitimité de l'élection de Maia Kobakhidze, Présidente du Syndicat indépendant des éducateurs et des scientifiques de Géorgie (ESFTUG). En 2010, les plaignants avaient demandé l'annulation des résultats du vote au Congrès national extraordinaire de ce syndicat d'enseignants. La Cour a tranché en faveur de la partie défenderesse. Il aura fallu presque quatre ans à la Cour pour se prononcer sur le dossier « Martoleki et autres contre ESFTUG ».



En bref, les plaignants ont déclaré que le nombre de délégués présents durant le vote était insuffisant. Les preuves apportées par la partie plaignante n'étaient pas suffisamment pertinentes pour s'opposer à la légitimité du scrutin. Selon l'ESFTUG, les arguments légaux présentés par les plaignants n'ont pas non plus convaincu la Cour.

Le jugement a donc été prononcé sans atermoiement, peu avant la date du prochain Congrès national du syndicat, prévu le 25 octobre de cette année.